AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP20-6-63258864

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34076 MONTPELLIER-CEDEX
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
30 francs
nouvelle série N° 23

ASPERGES

CHENILLE A FOURREAU

Compte tenu de la biologie de ce parasite le premier traitement devra être exécuté le 25 Juin. Les insecticides suivants peuvent être utilisés :

Parathion	50 g. de M.A. à l'hectolitre	Fenthion	100 g. de M.A. à l'hectolitre
Oléoparathion	45 g. de M.A. à "	Carbaryl	150 g. de M.A. à "
Azinphos	40 g. de M.A. à "	Lindane	75 g. de M.A. à "
Phosalone	120 g. de M.A. à "	Carbophénothion	120 g. de M.A. à l'hectolitre
		Diethion	120 g. de M.A. à "

Il conviendra de faire : 2 traitements à 12 jours d'intervalle si l'on utilise le Carbaryl, 3 traitements à 8 jours d'intervalle avec l'un des autres insecticides.

A l'exception du Carbaryl, qui est une poudre mouillable, tous les autres insecticides devront être utilisés sous forme d'émulsion.

Les pontes et les pénétrations des jeunes larves ayant lieu à la base de turions, il faut donc traiter ces derniers au niveau du sol et obtenir la pénétration de la bouillie à 4 ou 5 cm de profondeur.

Le traitement sera exécuté avec un pulvérisateur, sans rechercher une très forte pression, à raison de 2000 à 2500 litres de bouillie à l'hectare. Ces quantités ne constituent qu'un ordre de grandeur car l'importance du volume de bouillie peut varier selon la densité de la plantation, l'âge de l'aspergière et le nombre de turions par touffe.

Dans les plantations peu attaquées d'une superficie supérieure à 1 ou 2 ha, le traitement pourra être appliqué, par mesure d'économie, sur les 5 premières rangées de la parcelle. En effet l'infestation commence toujours par les bordures et se poursuit lentement vers l'intérieur.

. . . .

ENQUETE

Nous serions reconnaissants envers les arboriculteurs et les techniciens du Languedoc Roussillon qui constateraient (ou auraient constaté) des dégâts prématurés (plus de 45 jours avant la maturité) de tordeuse orientale sur pêches, nectarines et pavies de nous en informer. Indiquer la variété, la date approximative et l'importance apparente des attaques, le mode d'irrigation (éventuellement).

P. 109

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

ABRICOTIER :

OIDIUM

Après récolte des fruits nous conseillons l'exécution d'un traitement anticryptogamique pour réduire les attaques d'Oïdium sur feuilles perpétuant la maladie. Les poudrages ou les pulvérisations de soufre sont les plus efficaces.

CERISIER :

CYLINDROSPORIOSE

Nous insistons sur la nécessité du traitement après récolte déjà conseillé le 5 Juin.

PECHER - AMANDIER :

TORDEUSE ORIENTALE

Nous constatons actuellement une recrudescence des captures par nos postes de piégeage, en particulier dans le département du Gard. Cet accroissement des captures est très certainement lié à une circulation plus importante des insectes ; les accouplements et les pontes vont s'intensifier.
La protection des fruits doit donc être méticuleusement assurée à partir de 6 semaines avant la date présumée de la récolte (jour j).
Deux autres traitements seront réalisés au jour J - 28 et au jour J - 16 (soit 16 jours avant la récolte présumée).
S'il était indispensable de rétablir la protection moins de deux semaines avant la récolte on pourrait utiliser jusqu'à sept jours le Mévinphos, jusqu'à cinq jours le Dichlorvos.

POIRIER - POMMIER :

CARPOCAPSE

Assurer de façon continue la protection contre le carpocapse en utilisant un insecticide ayant une longue persistance d'efficacité.

TAVELURE

Les risques de repiquage de la maladie (en cas de pluie) persistent dans certains vergers du littoral où l'on observe encore une évolution lente des taches. Dans ces vergers l'adjonction d'un anticryptogamique à l'insecticide visant le carpocapse est donc nécessaire.

L'Inspecteur : Les Ingénieurs :

P. BERVILLE P. CHRESTIAN - L. TROUILLON

Tirage du 13 Juin 1974 - 2 160 exemplaires.
Le bulletin N° 22 concernait exclusivement le département de l'Aude.